DISCOURS DE PASSATION DE SERVICE DE MONSIEUR YAYA KAIRABA KABA, GARDE DES SEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME, ENTRANT

Monsieur le Secrétaire général du Gouvernement, Mesdames et Messieurs,

A l'entame de mon propos, je me soumets à une règle de bienséance établie qui voudrait que l'on soit reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je veux, à ce titre, remercier le tout Puissant Allah qui a réservé dans ma destinée une charge aussi lourde et honorable que celle de Ministre de la Justice et des droits de l'homme. Que le Général de corps d'armée Mamadi Doumbouya et son Premier Ministre Monsieur Amadou Oury Bah reçoivent ici l'expression de ma profonde gratitude pour le choix et la confiance placés en ma modeste personne.

Je remercie mes parents qui ont fait de moi l'homme que je suis , ils méritent tout mon respect et ma considération sans limite.

Monsieur le Ministre Charles Wright, le destin a voulu que je vous succède à la tête de ce département. Je vous remercie pour le service actif rendu à la République et pour la qualité de la collaboration que vous avez bien voulu entretenir avec chacun des cadres du paysage judiciaire guinéen.

Mesdames et Messieurs, ma nomination à la tête du Ministère intervient à un moment où la Justice et les droits de l'Homme

font l'objet d'une demande pressante de la part des guinéennes et des guinéens.

C'est d'ailleurs cette demande éprouvée qui a conduit le CNRD, à sa prise de responsabilité, à déclarer la justice comme la boussole qui doit guider les actions du gouvernement. Cette déclaration est à la foi un idéal et un défi constant.

Pour avoir été un acteur judiciaire à part entière, à travers les postes que j'ai assumés tant dans les juridictions qu'à la Chancellerie, je mesure les multiples défis à relever dans les domaines de conception, de mise en œuvre et de suivi de la politique du Gouvernement en matière de justice et des droits de l'homme.

En effet, en tant que procureur puis inspecteur des services judiciaires et pénitentiaires, j'ai vu le meilleur et le pire, dont : le chagrin de victimes dévastées, le désespoir d'hommes injustement détenus.

J'ai aussi touché du doigt les conditions de travail dans lesquelles les magistrats et les greffiers se débattent au quotidien.

J'ai donc conscience des innombrables difficultés auxquelles il est impérieux d'apporter des solutions.

Comme vous le savez tous, plusieurs réformes récemment engagées au sein de notre ministère ont certes permis de transformer progressivement l'écosystème judiciaire et pénitentiaire, mais à ce jour, tous les résultats escomptés ne sont pas atteints.

C'est pourquoi, je m'inscris dans la logique de continuer les actions qui sont de nature à répondre aux attentes des populations en termes d'accès à la justice et en termes de réponse judiciaire aux infractions dans le respect des droits de l'homme.

Dans cette dynamique, je m'engage à respecter la feuille de route et les axes stratégiques découlant de la lettre de mission de notre département ; je veux parler de :

- L'accès au droit et à une justice de qualité pour tous ;
- La Garantie de l'indépendance et de la redevabilité du pouvoir judiciaire;
- Le Renforcement de l'efficacité et la performance des institutions judiciaires et pénitentiaires;
- Le Jouissance effective des droits de l'Homme par tous.

Au titre de l'accès au droit et à une justice de qualité pour tous, mes priorités sont entre autres :

- ✓ La continuité du procès des évènements du 28 Septembre2009 et la mise en place d'un fonds spécial d'indemnisation des victimes;
- √ L'opérationnalisation du fond d'aide juridictionnelle pour les plus démunis de notre pays;
- ✓ L'opérationnalisation de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC).

Au titre de la Garantie de l'indépendance et de la redevabilité du pouvoir judiciaire, je m'emploierai à :

✓ Assurer l'autonomie dans le fonctionnement des cours et tribunaux;

- √ Veiller au bon fonctionnement des organes de discipline des magistrats et auxiliaires de justice.
- Le renforcement des capacités de l'inspection des services judiciaires et pénitentiaires

En ce qui concerne le renforcement de l'efficacité et la performance des institutions judiciaires et pénitentiaires, je mettrai tout en œuvre pour la construction ou la rénovation des infrastructures judiciaires et pénitentiaires sur toute l'étendue du territoire.

Je veillerai en outre à mettre en place des programmes de formation continue des acteurs de la justice.

La Jouissance effective des droits de l'Homme par tous est le quatrième grand axe d'intervention.

Sous cet axe aussi sensible que fondamental, les services seront attelés, tout d'abord, à l'humanisation des conditions de détention dans les établissements pénitentiaires, puis au respect des obligations contenues dans les traités et conventions dont la Guinée est partie en matière de droits de l'homme.

Aussi, je voudrais insister sur le fait que la justice ne doit pas se rendre dans la rue, ni sur les réseaux sociaux, ni dans les médias. L'honneur des hommes et des femmes, pas plus aujourd'hui qu'hier, ne mérite d'être jeté en pâture. Le Ministère de la justice et des droits de l'homme veillera à ce que ces pratiques qui touchent à la dignité des personnes soient systématiquement poursuivies et sévèrement punies.

L'atteinte de ces objectifs appelle nécessairement la participation active de chaque cadre du Ministère. Pour cela, je sais pouvoir compter sur l'engagement et la loyauté de chacun, pour l'atteinte des objectifs qui nous sont assignés par Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement à travers les orientations stratégiques du Général de Corps d'Armée Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées.

Je vous remercie pour votre attention.